Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/04/2021

SOBOMAR ATLANTIQUE rappelle Telline (Donax trunculus) 3kg



- Noms des modèles ou références concernés : **40TE02**
- Marque : **KERALIOU**
- **Lot MB37766 MB37773TEL MB37761**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de toxine ASP supérieure au seuil autorisé (30.8 mg pour 20mg)**
- Risques encourus par le consommateur : **Biotoxines marines ASP (toxines amnésiantes)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles digestifs (vomissements, douleurs abdominales, diarrhées) dans un délai de 2 à 24 heures suivant l'ingestion des coquillages contaminés. Ces troubles peuvent être suivis de sensations d'étourdissement, de maux de tête persistants, d'une désorientation et éventuellement d'une perte de la mémoire récente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre